Le ministre des ForÃats nie avoir bloqué des aires protégées

Dossier de

de /> la rédaction de H2o

Accusé d'avoir mené une campagne active de blocage de projets d'aires protégées qui pouvaient réduire la superficie territoire accessible à l'industrie forestiÃ"re, le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, Pierre Dufour, se défend d'avoir mal agi. 83 projets de protection du territoire du sud du Québec ont été mis de cà té par le gouvernement Legault Ils étaient tous situés dans des régions où les coupes forestiÃ"res sont permises. Selon ce qui se dégage de documents et de courriels obtenus par La Presse, le ministà re des Forêts, de la Faune et des Parcs a tenté de bloquer la création de plusieurs aires protégées, dont certaines étaient pourtant le fruit d'un consensus avec les autres ministà res, dont celui de l'Environnement et la Lutte contre les changements climatiques et le ministà re de l'Énergie et des Ressources naturelles. Dans d'autres cas, le ministà re des Forêts, de la Faune et des Parcs aurait ralenti le processus de désignation d'aires protégées en ne répondant pas aux demandes du ministà re de l'Environnement. Ce serait notamment le cas pour le projet de protection du couloir de la rivià re Péribonka. Ce projet, situé au nord-est du lac-Saint-Jean, était largement soutenu dans la région, notamment parce qu'il était associé au développement d'un projet d'écotourisme. Le gouvernement Legault a finalement délaissé le projet, tout en choisissant d'autoriser des coupes forestià res sur certaines portions de ce territoire.

Alexandre Shields -Â Le Devoir

Photo Comité de sauvegarde de la riviÃ"re PéribonkaÂ

Â